



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le ministre

Paris, le 22 MARS 2022

Monsieur le Président,

Le comité de consultation sur l'enseignement des mathématiques au lycée général m'a remis le lundi 21 mars son rapport sur « La place des mathématiques dans la voie générale du lycée d'enseignement général et technologique ».

Parmi les propositions d'aménagement de l'offre d'enseignement de mathématiques au sein du lycée général qu'il m'a soumises, il en est plusieurs dont je retiens particulièrement la pertinence et sur lesquelles je saisis ce jour le Conseil supérieur des programmes.

Au regard du diagnostic établi, notamment sur les difficultés que rencontrent encore trop d'élèves à l'entrée au lycée, il apparaît nécessaire de consolider et de développer la culture mathématique de tous les élèves qui accèdent au lycée général. Il est également capital pour notre pays que nous développiions le vivier de futurs scientifiques, qu'ils soient bio-informaticiens, experts en cybersécurité ou en analyse de données, ingénieurs en informatique ou techniciens des systèmes connectés qui feront la recherche, l'innovation et la dynamique industrielle et, donc, la souveraineté de notre pays dans les vingt prochaines années : j'inscris dans cette perspective l'importance majeure de susciter davantage de goût et d'intérêt pour les mathématiques et les sciences, et donc plus de vocations dans ces champs disciplinaires, notamment chez les lycéennes.

Garantir des « mathématiques pour tous » suppose de clarifier le programme de mathématiques pour la classe de seconde et d'en assurer l'appropriation par les élèves, afin qu'ils disposent ainsi de bases solides et des connaissances et compétences indispensables pour la suite de leur parcours.

Il convient également de reconsidérer l'actuel enseignement scientifique dispensé en classe de première afin d'y renforcer la part mathématique, aujourd'hui trop peu mise en œuvre. Requalifié en « enseignement scientifique et mathématique », il verra sa quotité horaire augmenter d'1h30 pour atteindre 3h30 par semaine, avec l'intégration d'un module spécifique dédié à un enseignement mathématique. Cet enseignement scientifique et mathématique ainsi renforcé garantira à tous les élèves de la voie générale la maîtrise des notions mathématiques fondamentales dont ils auront besoin, quel que soit le parcours de formation qu'ils choisiront par la suite. Il permettra également aux élèves intéressés de poursuivre leur formation mathématique en classe terminale par le choix de l'enseignement optionnel de mathématiques complémentaires.

Monsieur Mark SHERRINGHAM
Président
Conseil supérieur des Programmes

.../...

Il s'agit donc pour le Conseil supérieur des programmes d'élaborer, dans un premier temps, un programme de mathématiques au sein de cet enseignement scientifique et mathématique de première. Assurant, dans une nouvelle dynamique de parcours, la continuité entre l'enseignement commun de seconde et l'enseignement optionnel de mathématiques complémentaires, il favorisera l'acquisition des démarches mathématiques fondamentales et la maîtrise des outils nécessaires à la compréhension et à la modélisation élémentaire des phénomènes quantitatifs (statistiques, probabilités, analyse) tels qu'ils sont mobilisés dans les différents champs disciplinaires, mais aussi tels qu'ils permettent d'éclairer certains débats actuels. Il établira des liens concrets avec les programmes et les perspectives des autres enseignements, et s'attachera à proposer des approches stimulantes, susceptibles d'éclairer les élèves sur la place des mathématiques, en général et dans les parcours qu'ils poursuivent : c'est là, me semble-t-il, un enjeu important que de rendre cette discipline plus attractive pour tous les élèves et donc de réconcilier avec elle un bon nombre d'élèves démotivés. Enfin, ce programme d'enseignement veillera à lutter contre les stéréotypes parfois véhiculés sur la discipline et qui pourraient contribuer à en écarter les filles.

Ultérieurement, il conviendra de reconsidérer les contenus de l'enseignement scientifique tel qu'actuellement dispensé en classe de première, à l'aune du diagnostic établi.

Il vous reviendra également :

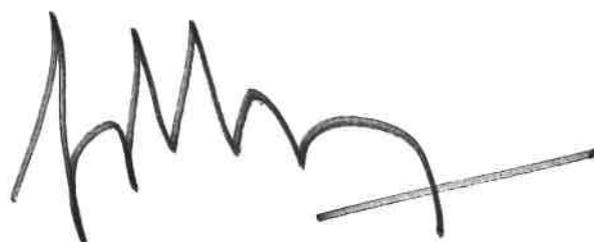
- d'examiner les programmes de l'enseignement de spécialité de mathématiques pour la classe de première, afin d'éviter autant que possible les redites avec le nouveau programme de l'enseignement scientifique et mathématique ;
- de revoir le programme de mathématiques pour la classe de seconde, afin que le même objectif d'acquisition d'une culture mathématique commune y soit mieux assuré.

Ces évolutions auront, le moment venu, une incidence sur les programmes de mathématiques du collège.

Pour mener à bien ces différentes tâches, je vous invite à vous rapprocher des membres du comité de consultation sur l'enseignement des mathématiques au lycée général : ils pourront vous préciser les différents aspects dont il convient, à la suite de la consultation conduite et dans la mesure du possible, de tenir compte.

Je souhaite que vous remettiez votre projet de nouveau programme de mathématiques pour l'enseignement scientifique et mathématique de la classe de première pour le début du mois de mai. Les autres évolutions (révisions du programme de mathématiques pour la classe de seconde, du programme de l'enseignement de spécialité de première, des contenus de l'enseignement scientifique existant en classe de première) pourront être engagées au cours de l'année scolaire 2022-2023.

Je vous prie, d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

A handwritten signature in black ink, consisting of several sharp, upward-pointing peaks followed by a long, sweeping horizontal stroke that ends in a small hook.

Jean-Michel BLANQUER